

■ Albert-Chenevier

L'édification par l'administration de l'Assistance publique du futur **hôpital de chroniques de Créteil** commence en 1954 et s'achève en 1959. Toujours en construction, il reçoit par décret du ministre de la Santé publique et de la Population ¹ en juillet 1954 la nouvelle dénomination **d'hôpital Albert-Chenevier**², en mémoire de l'ancien secrétaire général de l'Assistance publique. Initialement conçu pour soigner les patients parisiens nécessitant un long séjour hospitalier sans thérapeutique d'urgence, il change dès 1962 de destination en ouvrant successivement des services de rééducation puis de psychiatrie en 1969 ³. Rattaché au **groupe hospitalier Henri-Mondor —Albert-Chenevier** en 1970, l'hôpital retrouve son autonomie en 1990. En 1996, il gère 607 lits contre 742 en 1989; en 1998, l'hôpital compte 557 lits ⁴.

Les collections de registres d'administrés n'ont pas encore fait l'objet d'un versement. Le fonds se compose néanmoins de pièces relatives à l'activité de l'hôpital.

Bibliographie

Article et ouvrage consacrés à l'hôpital

CAMPB IN (P.), DHYVER (C.). « Albert-Chenevier : partenariat avec l'université inter-âges et bénévolat du 3^e âge ». *L'Hôpital à Paris*, n° 117, 1990, p. 38-41. (C-1161. XXIII)

Inauguration du service de réadaptation fonctionnelle du professeur Hamonet à l'hôpital Albert-Chenevier. Paris, AP, 1989, 12 p. (D-1100)

Articles évoquant l'hôpital

« Le plan directeur général de l'Assistance publique de Paris ». *L'Hôpital à Paris*, n° 86, mars-avril 1985, p. 54. (C-1161. XVIII)

LEROUX (Th.). « Des retraités bénévoles très dynamiques ». *AP-HP magazine*, n° 17, octobre 1991, p. 8-10. (17 PER 19)

1. RAC, note du 30 août 1954 (1 J 34, p. 456).

2. Albert-Chenevier (1875-1939) commence sa carrière à l'Assistance publique en 1900 au service du contentieux. Il occupe la fonction de secrétaire général de 1926 à 1938 ; procès-verbal du *conseil de surveillance*, séance du 8 avril 1954 (1 L 88, p. 597). Le fichier biographique contient des références sur Albert-Chenevier.

3. (D-1100).

4. *Annuaire Politi des établissements hospitaliers publics de France*, 1998, p. 45.

Fonds d'archives

☐ Administration

- Suivi de l'hôpital par l'administration centrale, 1952-1969. Pièces relatives à l'administration et à la réglementation (1952-1960), aux travaux, à l'hygiène et à la salubrité (1952-1962), au personnel (1952-1960), aux services généraux et hospitaliers (1955-1963), à la population (1953-1962) et au culte (1954-1969). (9 L 1), 1 article.
- Réalisations nouvelles de l'Assistance publique : rapport concernant différents hôpitaux dont Albert-Chenevier, 1956-1958. (D-147. II), 118 p.
- Rapports d'activité du groupe hospitalier, 1976-1985 (lac). Étude du fonctionnement financier du groupe hospitalier, de l'organisation et des activités médicales, du personnel, des travaux et des services économiques. (507 W 15/116-118 ; 507 W 16/119-123 ; 507 W 17/124), 9 pièces.

☐ Personnel

- Brochure destinée au personnel du groupe hospitalier : renseignements d'ordre administratif et social, généralités sur les conditions de travail, [1977]. (B-4417¹), 1 pièce, impr.

☐ Architecture et travaux

- Hôpital Albert-Chenevier pour malades chroniques à Créteil : plans, photographies et rapport sur la construction et les travaux techniques, 1954. (D-147. I), 23 p.
- Dossiers concernant les travaux et l'équipement des services et de la crèche, années 1970-1980. (366 W), 3 dossiers.

☐ Administrés

- Brochure d'information destinée aux patients : notes relatives à la charte du malade, à l'entrée, à la sortie et au déroulement du séjour, aux services médicaux et aux frais d'hospitalisation, 1994. (C-4543³), 1 pièce, impr.

☐ Documents figurés

- Photographies, 1953-1954. (751 FOSS 1, photos 1-7 ; 751 FOSS 101, photos 14-22), 16 pièces.